

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le lundi 24 août 2026**

Informations générales

Prénom : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Nom : FCEI
Numéro de dossier : R-4344-2026
Courriel : aturmel@delegatus.ca

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : MTSM

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Le MTSM a un impact direct sur les tarifs payés par les PME québécoises.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : La FCEI note que HQ a déposé un rapport d'expert sur les caractéristiques du futur MTSM. Elle note par ailleurs que d'autres intervenants ont mandaté des experts pour traiter de ce même sujet. Par conséquent, la FCEI n'entend pas développer de preuve sur l'ensemble des paramètres du MTSM et souhaite prendre connaissance de l'ensemble des rapports d'experts avant de se positionner sur la question. Cela dit, la FCEI mentionne d'emblée qu'il serait souhaitable qu'un lien soit maintenu entre la formule de partage et les indicateurs de qualité de service comme cela avait notamment été approuvé par la Régie par les décisions D-2019-027 et D-2019-046.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Preuve d'analyste

Sujet no. 2

Sujet : Comptes d'écart et de report (CÉR)

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Le traitement des montants accumulés dans les CÉR a un impact direct sur les tarifs payés par les PME québécoises.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Comme indiqué dans le dossier R-4307-2025, la FCEI estime que la discrétion dont dispose le Distributeur de générés des revenus tirés de la vente d'unités de conformité (UC) ouvre la porte à des comportements stratégiques indésirables. Pour éviter ces comportements, elle estime que la totalité des revenus d'UC devrait être retournée aux clients et ce qu'ils aient été prévu ou non. Cela implique que les revenus de ventes d'UC devraient être exclus de l'application du MTSM.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Preuve d'analyste

Sujet no. 3

Sujet : Provision pour pannes majeures

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Le traitement des coûts associés aux pannes majeures a un impact direct sur les tarifs payés par les PME.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : D'une part, la FCEI souhaite bien comprendre la mécanique proposée par le Distributeur dans un contexte des dossiers 2027 à 2029 pour lesquels le revenu requis est déjà approuvé. D'une part, la FCEI souhaite bien comprendre la mécanique proposée par le Distributeur dans un contexte des dossiers 2027 à 2029 pour lesquels le revenu requis est déjà approuvé. D'autre part, la FCEI est préoccupée par la présomption apparente que les dépenses d'exploitation générales sont indépendantes de celles liées aux pannes majeures alors que l'on pourrait croire que les deux sont en partie des vases communicants.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Preuve d'analyste

Sujet no. 4

Sujet : Incitatifs à l'efficacité

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La nature des incitatifs à l'efficacité mis en place dans le cadre de la réglementation des tarifs d'électricité est susceptible d'affecter les revenus requis et les tarifs payés par les PME.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Contrairement à HQ, la FCEI est d'avis que le MTSM ne constitue pas une mesure incitative au sens de l'article 49(4) de la Loi sur la Régie de l'énergie. Elle s'oppose à cette interprétation.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Preuve d'analyste

Sujet no. 5

Sujet : Compte de pass-on

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La FCEI voudra s'assurer que l'application des nouvelles dispositions législatives (Loi sur la Régie de l'énergie et la Loi sur Hydro-Québec) soit faite correctement dans le cadre du présent dossier

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : La FCEI souhaite s'assurer que le traitement proposé par HQ pour le compte de pass-on respecte les nouvelles dispositions législatives applicables et en reflète correctement les effets tarifaires.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Preuve d'analyste